

CONSEIL MUNICIPAL DE LE PRADAL

Séance du 20 juin 2023 à 18 heures 30

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt juin, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Le Pradal, se sont réunis à dix-huit heures trente à la salle du conseil municipal, 6 avenue des jardins 34600 Le Pradal, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le seize juin deux-mille-vingt-trois conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M Christian BIÈS, Maire.

Étaient présents :

BIES Christian, GIMENO Evelyne, MASSON Karine, ARIBAUD Eric, GACHES Luc,, MARC Daniel, BELUEL Sandra

Étaient excusés :

AUGE Sylvie a donné procuration à GIMENO Evelyne, AUGE Béatrice, CROS Henri a donné procuration à MARC Daniel
--

Était excusé :

CHEVRIER Yannick

Secrétaire de séance : GIMENO Evelyne

- 1. Avis sur l'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement sur la piste DFCI du « col des vignes »**
Rapporteur : Christian Biès

M le Maire informe le Conseil Municipal que le Préfet de l'Hérault va établir une servitude d'aménagement et de passage sur la piste DFCI dite « Col des Vignes » sur notre commune et nous a transmis le dossier pour avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à la création cette servitude mais considérant que la piste DFCI dite « Col des Vignes » emprunte en grande partie un chemin communal, ne souhaite pas que la circulation soit interdite aux ayants droits, demande le débroussaillage des pistes existantes.

2. Géoparc

Rapporteur : Evelyne Gimeno

Le « Géoparc Terres d'Hérault » est une démarche partenariale visant à faire de son territoire un « Géoparc mondial UNESCO ». Cette candidature implique la valorisation et la préservation de notre patrimoine géologique exceptionnel. La qualité des affleurements, des paysages, du patrimoine et la valeur historique de ce territoire sont autant d'atouts au service d'un rayonnement international.

Le Géoparc a pour missions d'explorer, développer et célébrer les liens entre cet héritage géologique et le patrimoine naturel, culturel et immatériel.

Après une phase de préfiguration du projet menée par l'association Demain la Terre !, le Département de l'Hérault assure, depuis janvier 2022, le portage et l'animation de cette dynamique.

Dans ce cadre, une gouvernance impliquant les acteurs locaux dans la prise de décision pour le développement de la démarche est mise en place. Un Comité stratégique permet de valider les différents axes stratégiques relatifs au projet.

L'ordre du jour de la première session, en date du 19 mai 2022, a porté sur le portage départemental du projet, le périmètre du Géoparc ainsi que son nom.

Les communes situées sur le périmètre de la démarche sont représentées par leur EPCI d'appartenance au sein de ce Comité stratégique. Ils ont délibéré sur ces différents points et désigné un représentant pour siéger au sein de l'instance.

Les communes du périmètre sont également invitées à délibérer pour confirmer leur engagement dans cette démarche territoriale.

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal décide :

De confirmer l'engagement de la commune de LE PRADAL dans la démarche du
Géoparc Terres d'Hérault

3. Questions diverses

Hébergement des Ukrainiens: Mme Gimeno Evelyne, dit que ce jour, la famille a visité un appartement pour Viktoria à Bédarieux. Cet appartement lui convient, il faut maintenant que sa candidature soit retenue. Mme Gimeno a un rendez vous téléphonique avec l'assistante sociale pour se faire confirmer le montant des aides pour financer cette location. Une réponse sera donnée en fin de semaine par le propriétaire du logement.

Repas communal : Mme Karine Masson est chargée de contacter les traiteurs pour demander un devis pour le repas communal.

Soirées gourmandes: Mme Gimeno Evelyne dit que 4 producteurs se sont engagés à venir participer aux 3 marchés de juin, juillet et août. Il y aura un producteur de coquillages, viandes grillées, fromage et glaces, vin, jus de fruits et huile d'olive.

Ecole 2023 - 2024 : Mme Karine Masson fait un rapport du dernier conseil des écoles. Actuellement 5 enfants vont partir en classe de 6ème. La mairie du Pradal, offre à ces 5 enfants résidents sur la commune, une calculatrice pour leur entrée en 6ème. A la rentrée 2023, 5 enfants entrent à l'école. A la rentrée 2024 8 enfants partent en 6ème, et à ce jour, seulement 1 enfant est compté entrant.

Proposition Koesio: M le maire explique que la protection des données est un problème récurrent dans les collectivités. Une réunion a eu lieu avec la société qui assure la maintenance du photocopieur. Leur proposition étant trop onéreuse pour une commune comme la nôtre, sachant que bien évidemment, nous avons un système de protection, il est nécessaire de demander conseil à un autre organisme.

Stagiaire GRETA: Actuellement nous avons un habitant de la commune en stage avec l'employé communal pour une formation, à savoir que ce stage n'est pas rémunéré.

PLUI : plan local d'urbanisme intercommunal : Un état est à rendre à la communauté de communes avant le 1er juillet pour exprimer les décisions de la commune. M le Maire dit être en attente d'éléments concernant la consommation des terrains construits sur la commune (autorisation d'urbanisme entre 2011 et 2021 puis jusqu'à maintenant)

Préparisk avec Prédic services : M le Maire dit que lundi 19 juin, nous avons participé à un exercice de situation de crise sur la commune avec Evelyne Gimeno, Eric Aribaud et Sophie Allies. L'objet de la simulation était un feu de forêt. En se connectant à la plateforme Préparisk, diverses informations nous sont envoyés dans les conditions réelles (SMS et alerte plateforme). Nous avons alors du enregistrer les prises de décisions et les actions fictives mises en œuvre (information aux habitants par divers moyens, ouverture d'un centre d'accueil pour la population évacuées, mobilisation de ressources extérieures, etc.) jusqu'à la maîtrise du feu et au retour à la normale. Cet exercice permet de se préparer à une situation de crise afin d'anticiper les réactions.

Travaux : M Eric Aribaud dit que :

- Le changement des fenêtres de la salle des marronniers dans le village devrait commencer la semaine prochaine. Les conseillers municipaux vont eux même enlever les carreaux de verre des fenêtres du fond de la salle. Les travaux sont financés pour moitié par les fonds de concours de Grand Orb.
- Les travaux du mur de soutènement de la route des Bourdelles par le Conseil Départemental ont commencés.

Il est 20h15 l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

BIÈS Christian	
GIMENO Evelyne	
MASSON Karine	
ARIBAUD Éric	
GACHES Luc	
CHEVRIER Yannick	
MARC Daniel	
BÉLUEL Sandra	
AUGÉ Béatrice	
AUGÉ Sylvie	A donné procuration à Evelyne Gimeno
CROS Henri	A donné procuration à Daniel Marc